

troubles. Si l'on prétend que le gouvernement n'a pas fait son devoir en ne prévoyant pas l'attentat de la soirée précédente, il était prêt à prendre sa part de blâme. Quant à lui, il le demandait : excuser les troubles [comme on le faisait], n'était-ce pas en faire la justification ? d'ailleurs le bill est passé, le Bill est sanctionné, et nous irions excuser l'attentat fait contre la représentation nationale et contre les lois de la société ?

Le Conseil Exécutif a siégé toute la nuit de mercredi à jeudi, et une grande partie de la journée d'hier. Une Proclamation, sortie hier, offre une récompense de £100 pour la découverte de chaque personne qui a mis le feu à la maison du Parlement.

Hier, entre 2 et 3 heures, J. M. Ferris [éditeur de la Gazette de Montréal], W. G. Mack (avocat), A. Howard et M. E. Montgomerie, accusés d'incendie et de participation à l'émeute, ont été écroués dans la prison de cette ville. Les voitures, dans lesquelles ils se trouvaient, étaient entourées d'un fort piquet de soldats, qui suivaient une bande d'oisifs et d'émeutiers qui vociféraient à leur mieux.

Les torics, voyant que les émeutiers ne savent pas toujours où sont les demeures des libéraux, et craignant que les brigands ne se trouvent encore de portes-s'assemblent aujourd'hui deux heures, pour aviser aux moyens de maintenir la paix. Il est bien temps ! que ne faisaient-ils cela mercredi soir ?

Nous apprenons ce matin que M. Perry (capitaine de pompier), a été arrêté et écroué en prison. Après tout ce que nous venons de raconter, nous devons dire au gouvernement que la modération qu'il vient de montrer témoigne de sa générosité et de son humanité.

Après tout ce que nous venons de raconter, nous devons dire au gouvernement que la modération qu'il vient de montrer témoigne de sa générosité et de son humanité. Mais les nouveaux outrages commis hier soir doivent avertir que le temps est venu pour l'autorité de sévir ; et de sévir fortement. Il faut que les pouvoirs constitués soient respectés, et que la ville ne soit pas au pouvoir d'une poignée d'émeutiers et de gens sans aveu.

Nous apprenons avec chagrin la mort de M. Donoghue, un des propriétaires du Pilot. M. Donoghue est mort de mort subite. Il était généralement estimé, et était un utile membre de la société. Le Herald croit que le décès prématuré de M. Donoghue a été causé par des maux de reins dans ses affaires. L'enterrement a eu lieu ce jour à 3 heures.

Revenue en ville, la populace s'est réunie à la demeure de M. le Dr. Nelson qu'elle a saccagée pour la seconde fois. Delà elle est allée aux Bureaux du Pilot, où elle a encore exercé ses brigandages et ses déprédations.

Le Conseil Exécutif a siégé toute la nuit de mercredi à jeudi, et une grande partie de la journée d'hier. Une Proclamation, sortie hier, offre une récompense de £100 pour la découverte de chaque personne qui a mis le feu à la maison du Parlement.

Hier, entre 2 et 3 heures, J. M. Ferris [éditeur de la Gazette de Montréal], W. G. Mack (avocat), A. Howard et M. E. Montgomerie, accusés d'incendie et de participation à l'émeute, ont été écroués dans la prison de cette ville. Les voitures, dans lesquelles ils se trouvaient, étaient entourées d'un fort piquet de soldats, qui suivaient une bande d'oisifs et d'émeutiers qui vociféraient à leur mieux.

Les torics, voyant que les émeutiers ne savent pas toujours où sont les demeures des libéraux, et craignant que les brigands ne se trouvent encore de portes-s'assemblent aujourd'hui deux heures, pour aviser aux moyens de maintenir la paix. Il est bien temps ! que ne faisaient-ils cela mercredi soir ?

Nous apprenons ce matin que M. Perry (capitaine de pompier), a été arrêté et écroué en prison. Après tout ce que nous venons de raconter, nous devons dire au gouvernement que la modération qu'il vient de montrer témoigne de sa générosité et de son humanité.

Après tout ce que nous venons de raconter, nous devons dire au gouvernement que la modération qu'il vient de montrer témoigne de sa générosité et de son humanité. Mais les nouveaux outrages commis hier soir doivent avertir que le temps est venu pour l'autorité de sévir ; et de sévir fortement. Il faut que les pouvoirs constitués soient respectés, et que la ville ne soit pas au pouvoir d'une poignée d'émeutiers et de gens sans aveu. La loi du sauvage et du vendal ne peut être la loi du Canada, ni d'aucun pays civilisé. Le simple droit des gens, le bon sens, la sécurité publique demandent qu'il soit immédiatement mis à fin à ces brigandages atroces. Nous espérons que cet appel que nous faisons au gouvernement sera entendu ; car nous le faisons au nom de tous les citoyens paisibles et amis du bon ordre, et nous n'hésitons pas à croire qu'après cela le gouvernement appellera à son aide s'il ne l'a déjà fait à l'heure où nous écrivons ; les gens bien intentionnés, en nommant des connétables spéciaux ou des compagnies de volontaires. Nous ne demandons pas l'effusion de sang ; à Dieu ne plaise ; mais nous demandons instamment que la vie et les propriétés des citoyens soient sauvegardées.

Nous apprenons avec chagrin la mort de M. Donoghue, un des propriétaires du Pilot. M. Donoghue est mort de mort subite. Il était généralement estimé, et était un utile membre de la société. Le Herald croit que le décès prématuré de M. Donoghue a été causé par des maux de reins dans ses affaires. L'enterrement a eu lieu ce jour à 3 heures.

La Gazette de Montréal de ce matin nous apprend que cette assemblée, convoquée pour deux heures, a pour but de demander le rappel de Lord Elgin.

Une personne, arrivée dernièrement d'une paroisse au sud du fleuve, nous apprend que l'on a fait cette année une grande quantité de sucre d'érable. Elle nous a dit connaître un cultivateur qui en avait déjà fait au delà de 4000 livres.

M. Chiquoy n'a jamais dit qu'il continuerait à souscrire à l'avenir, comme le prétend ce journal. Il a seulement payé ce qu'il devait [en homme d'honneur], et dorénavant il cesse d'être abonné à l'avenir. Les rédacteurs le sauront sous peu !

UNE HEURE ET DEMIE.—Il y a encore des rassemblements devant l'hôtel du gouvernement, qui est gardé par un fort détachement de troupes. On parle de nombreuses arrestations qui doivent se faire dans le courant de la journée.—Hier soir, la maison de M. Holmes a aussi été saccagée.—Ce matin le parlement ne s'est assemblé que pour s'ajourner à demain matin à 10 heures. Il y a beaucoup de fermentation, et d'excitation.—On fait circuler mille bruits de plus en plus alarmants ; néanmoins nous n'y croyons qu'à demi.—Le ministère est en conseil.—Le temps est magnifique.

TROIS HEURES ET QUART.—L'assemblée des torics vient de finir ; on y a passé des résolutions et on a dressé à la reine ; et l'on y a fait des protestations de loyauté. Il s'y trouvait de 4 à 5,000 personnes dont à peine un mille prenait part aux procédés, par leurs cris ou leurs applaudissements. Il y a encore de nombreux rassemblements dans la rue Notre-Dame ; les troupes sont consignées et sous les armes ; elles sont prêtes à sortir.—On craint encore des troubles pour cette nuit. Espérons néanmoins qu'il n'en sera pas ainsi.

La lettre de M. Cauchon au prochain numéro.

DE TOUT NU PEU.

BRAS ! — Un journal du Haut-Canada nous apprend qu'il s'est formé, à Belleville, une association ayant pour objet l'anglicisation du Canada français. Le célèbre Ogilvie Gowan marche à la tête de cette croisade. Mais comme on sait que la petite ville est beaucoup trop petite pour le rôle qu'elle assume, on ajoute qu'elle fait partie d'une vaste association qui a son centre à la capitale ! Il manque quelque chose à cette nouvelle que le Canada français apprendra sans doute avec un intérêt bien grand, c'est le moyen que l'on va prendre pour opérer cette grande transformation.

QUÉBEC.—Les vapeurs traversiers entre cette ville et la Pointe-Lévy ont commencé leurs voyages ce matin. Un navire, une barque et un brigantin, tous trois bien chargés,

grés européen, pour la révision des anciens traités et la solution des graves questions soulevées en ce moment par la situation des affaires politiques. On assure que cette proposition, qui ressort de la note de M. Schwartzberg, est également admise par le gouvernement de la Grande-Bretagne. Un attaché au cabinet des affaires étrangères vient de partir pour Vienne, porteur de dépêches à ce sujet. On assure que ces dépêches traitent également la question piémontaise, que le ministère français a l'espérance de résoudre diplomatiquement. Ce qu'il y a de certain, c'est que MM. Ellis et Lagrenée ont dû quitter Bruxelles sur l'ordre de leurs gouvernements, et qu'ils ont été prévus qu'une mission plus étendue allait leur être confiée.

CONFIRMATION.—Mgr. Demers a donné le sacrement de la confirmation à près de 500 personnes, adultes, hommes, femmes et vieillards, dans l'église de la paroisse de St. Roch dimanche dernier.

MARCHÉ D'ESCLAVES DANS LE SUD-OUEST DES ETATS-UNIS.—Ce qui suit est un extrait d'une lettre de Memphis, Tenn. adressée au Syracuse Star : Peut-être que je n'ai pas donné à Memphis tout le crédit qu'il mérite comme place de commerce, j'ajouterais que c'est aussi un grand marché pour le commerce d'esclaves. On les amène des territoires nord à esclaves, et on les vend à des trafiquants nègres pour répondre aux demandes des nouveaux établissements, et de ceux qui sont mal-sains dans le sud.

La vie ordinaire des esclaves qui travaillent dans les plantations de sucre n'exède pas cinq ans, par conséquent on en fait continuellement de nouvelles demandes. Il y a dans cette ville deux marchés d'esclaves où des âtres raisonnables sont exposés comme des troupeaux de bêtes, pour y être examinés et vendus à l'enchère ; on les arrange ici, ainsi qu'à la Nouvelle-Orléans en file sur les deux côtés du chemin, comme un marchand expose ses marchandises en vente. Il arrive presque tous les jours que l'on voit de ces enfants, ou l'on vend des hommes, des femmes et des enfants, au plus haut enchérisseur. A un encaissement donné pour eux, les esclaves avaient mauvaise apparence, parce qu'ils avaient marché 700 milles depuis Virginie, et que si on les gardait une semaine pour se reposer, ils paraîtraient valoir chacun 100 piastres de plus. Parmi ce nombre il y avait une mère avec ses cinq enfants ; après avoir été vendue, elle tenait le cheval de son maître ; témoignant toute l'angoisse d'une mère, dans l'attente de la vente de ses enfants, qui furent adjugés à un un des maîtres d'élite et de la pauvre mère, on savait où on les emmenait. Je ne puis retenir quelques larmes de sympathie qui tombèrent de mes yeux, en voyant la triste contenance de cette pauvre mère, et en pensant que c'était une mère qui se renouvelait tous les jours dans cette belle terre de la liberté. On se moquera peut-être de ma sensibilité, en disant que les esclaves n'ont point d'âmes ; mais je m'aperçois bien que ces pauvres infortunés n'étaient point dépourvus de sentiments de l'humanité. Plût au ciel, qu'ils en fussent dépourvus, ils ne sentiraient pas les torts qu'on accumule si fortement contre eux ; je m'imaginai que plusieurs dans la foule rougissaient des marchés qu'ils contractaient. Mais je n'ai pas l'intention de faire une leçon sur l'esclavage. Assez pour une première fois.

Combien est touchante cette prière que fesaient au soleil deux petits nègres esclaves, vendus à Constantinople au Consul Français, qui les avait mis entre les mains d'un missionnaire pour les instruire : " Oh ! bon soleil ! aujourd'hui tu verras notre mère, dis-lui donc que nous sommes tombés entre les mains de bons français qui ont bien soin de nous, dis-lui qu'elle se soit pas inquiète pour nous. " Y a-t-il de l'amour, de la sensibilité et de la reconnaissance dans cette belle adresse au soleil et des maîtres barbares et cruels diront que les esclaves n'ont point d'âme. Ce sont eux plutôt qui sont dépourvus de tout sentiment humain. Qu'il y ait des esclaves en Turquie, passe ; mais en Amérique, terre classique de liberté..... !!!

UN COMBAT DE NÈGRES.—On lit dans le journal du Harve du 1er avril : " Une lutte acharnée s'est engagée hier vers cinq heures entre deux noirs de l'équipage du navire américain le Francis Dupuy, qui se trouvant trop à l'étroit à bord, sont descendus sur le quai pour venir querreller, et n'en ont pas tardé à être entourés par une foule de marins qui furent empressés d'assister au spectacle du combat. Deux gendarmes ayant voulu intervenir pour mettre un terme à cette scène de violence, les assistants se précipitèrent sur eux et s'efforcèrent de les désarmer. L'un de ces forcés avait même tiré à moitié du tourteau le sabre d'un des agents de la force publique ; mais, saisi vigoureusement au poignet, il fut lâché prise, non sans avoir mordu assez grièvement son adversaire à la main. Les gendarmes furent battus en retraite devant le nombre de leur assaillants ; mais, ce matin, toute la brigade, le capitaine et le lieutenant en tête, se rendait à bord de Francis Dupuy, et parvenait, après de longues recherches, à opérer l'arrestation de quatre des principaux méchants, qui ont été mis en lieu de sûreté. "

JOURNAUX.—L'approche des élections paraît devoir amener une avalanche de nouveaux journaux. Nous trouvons ce matin, dans les annonces judiciaires, un acte de société pour la création d'un nouveau journal intitulé le Politique. Le fonds sociale doit être de 200,000 fr. Le nouveau journal le Censeur a déjà son cautionnement ; il compte paraître le 6 avril. Nous avons déjà dit qu'il suivait la ligne politique représentée à l'Assemblée par le parti Billaut.

PROPHÉTIE.—On assure que quatre capitalistes, offrant chacun 500,000 fr., ont le projet de former un journal qui aurait pour titre : L'Anti-Provokon. Le rédacteur de cette feuille quotidienne aurait pour devise : " Ed pour Dieu, Dent pour Dieu, et serait confiée aux politiciens les plus ardents et les plus déterminés sous le patronage d'un ex-rédacteur de l'époque. "

CHOLÉRA.—Du 20 au 4 avril, il y a eu dans Paris, une sorte de recrudescence de choléra ; mais l'épidémie est loin d'avoir atteint des proportions vraiment inquiétantes. Voici ce que nous lisons dans un bulletin des Débats : " Au résumé, l'épidémie qui a presque disparu dans certains points, se traîne dans ceux où elle continue de sévir ; et pour donner une preuve de sa benignité actuelle, comparée à ce qu'elle fut en 1832, qu'il nous suffise de dire qu'en ce moment où nous sommes, on a constaté en tout à Paris, depuis le 29 janvier dernier, 453 décès par le choléra-morbus épidémique, tandis qu'en 5 avril 1832, l'épidémie ne comptait que quinze jours depuis son début, on avait à constater 500 décès par jours. Une circonstance qui mérite aussi de fixer l'attention, c'est que cette fois l'on n'a eu à observer que très-peu de cas foudroyants chez ceux qui sont maintenant pris d'une attaque de choléra. La maladie offre constamment des symptômes précurseurs, puis elle se développe assez lentement par rapport à sa rapidité première, pour qu'on ait le temps d'agir d'une manière vraiment efficace dans beaucoup de cas. "

ABD-EL-KADER.—Le bruit s'étant répandu en Allemagne que le gouvernement allait mettre en liberté Abd-el-Kader, qui avait donné sa parole de se rendre à la Mecque pour y finir ses jours ; des pétitions adressées à l'Assemblée nationale, se signent dans toutes les principales villes de nos possessions d'Afrique, pour demander que le gouvernement renonce à ce projet, qui serait la ruine du pays.

RUSSIE.—Le gouvernement français vient, dit-on, d'adopter complètement l'idée de la constitution d'un congrès européen, pour la révision des anciens traités et la solution des graves questions soulevées en ce moment par la situation des affaires politiques. On assure que cette proposition, qui ressort de la note de M. Schwartzberg, est également admise par le gouvernement de la Grande-Bretagne. Un attaché au cabinet des affaires étrangères vient de partir pour Vienne, porteur de dépêches à ce sujet. On assure que ces dépêches traitent également la question piémontaise, que le ministère français a l'espérance de résoudre diplomatiquement. Ce qu'il y a de certain, c'est que MM. Ellis et Lagrenée ont dû quitter Bruxelles sur l'ordre de leurs gouvernements, et qu'ils ont été prévus qu'une mission plus étendue allait leur être confiée.

CONGRÈS.—Une petite brochure, imprimée avec des lettres de cloze sur du papier à chandelles, et portant ce titre : " Le tromper loup-garou, " brochure mise à l'index dans toutes les casernes comme contenant les plus pernicieuses doctrines et les plus audacieux appels à l'insubordination, est annoncée comme gratuitement donnée à tous, les soldats qui la voudront prendre ou faire prendre au dépôt du journal le Peuple. L'effronterie d'une telle annonce nous dispense de toute réflexion.

CHARLES ALBERT.—Le ministre de Sardaigne à Paris a fait préparer des appartements pour le roi Charles-Albert, qu'il attend, dit-on, cette semaine. On assure que le roi ne restera que fort peu de temps en France ; qu'il se propose, lorsque les affaires de son pays seront arrangées, de se retirer avec sa famille à Cagliari, dans l'île de Sardaigne, où il possède un magnifique château.

LES SOURIS.—Un jeune homme de lettres montrait à C. B. quelques louis marqués au coin de la République et qu'il venait de recevoir.—Voilà de quoi vous attirer bien des souris, dit C. B.—Oh ! répondit le littéraire, je n'aime pas les souris, c'est de la famille des rongeurs.

NAISSANCE.

A Québec, le 23 courant, la dame de Ed. J. DeBlois : Eucy, avocat, a mis au monde un fils.

MARIAGES.

En cette ville, hier matin, par Messire Daudet, J. A. Berthelot, Esquier, Avocat, à Demoiselle Julie-Hélène Bedard née McEnis, fille adoptive de Phou. E. Bedard et de Dame Julie Muret, son épouse. Le 16 Avril, à St. André, par Messire G. Huberdeault curé du lieu, M. Edward Chapman, à Delle Mathilda Coursole, 2de fille de Blouard Alfred Gédéon Coursolle, Ecr. Notaire de St. André.

DÉCÈS.

A St. Anselme, le 21 du courant, dame veuve Antoinette âgée de 85 ans, mère de feu M. Lacasse, curé de St. Jean. A Québec, le 25, dame Marie-Françoise Daniel, épouse de feu Sieur Etienne Hianvoux, âgée 86. En cette ville, le 25 avril, Paul-Alfred-Anguste, fils de M. Louis Comte, entrepreneur-maçon, âgé de deux ans et trois mois. Au village de l'Assomption, le 24 du courant, à l'âge de 25 ans et cinq mois, M. Louis-André-Joseph Guilbault étudiant en droit. Au même lieu, le 25 du courant, à l'âge de 50 ans, Dame Charlotte Cormier, épouse de Louis Joseph Caseneuve, Ecuyer, médecin du lieu. Décédée à St. Athanase, le 21 du courant à l'âge de 13 ans, 8 mois et 21 jours Demoiselle Marie-Marthe Martine Magnan, fille aînée de M. Pierre Magnan ci-devant de Berthier, après une maladie de 5 semaines soufferte avec toute la résignation d'une vraie chrétienne. Douée de toutes les bonnes qualités et de toutes les vertus elle ne semblait pas le savoir ; à la douceur et à la candeur de son âge, elle joignait la raison et la sagesse de l'âge mûr ; elle fit jusqu'à ses derniers moments les dévotions et le bonheur de sa famille et Dieu n'a pas voulu que le monde souillât de son souffle une créature si belle et si pure. Sa fin a été celle d'un beau jour et sa mort a été celle du juste. Messieurs les éditeurs sont priés d'insérer dans leurs journaux le décès ci-dessus.

AVIS IMPORTANT !!!

A NOS ABONNÉS. Afin de pouvoir mieux rencontrer les vues de nos abonnés et répondre mieux à leur encouragement, nous nous sommes décidé à n'exiger que la somme de dix centimes par année, pour chaque nouvel abonnement de nos abonnés actuels ; c'est-à-dire qu'un de nos abonnés actuels qui souscrit à une, deux, trois, six, dix copies de plus, n'aura à nous payer pour chacune d'elles que 10 centimes par an au lieu de vingt centimes. Nous espérons par ce moyen rencontrer les desirs de ceux qui nous encouragent, et leur faciliter les moyens de faire circuler d'avantage les Melanges Religieux, dont ils doivent sentir l'utilité aujourd'hui plus que jamais.

AVIS. On a besoin à Rigou d'un Instituteur pour l'école modèle, d'une institutrice pour l'école des filles, et de 4 instituteurs ou institutrices pour d'autres arrondissements. Les Instituteurs admis à l'enseignement par le Bureau des Examinateurs seront préférés. Adresser franc de port à au-1-Ju. Ph. GAREAU, S. I. RIGOU.

MOIS DE MARIE.

LES Sonnets viennent de mettre en vente une nouvelle et très jolie édition de MOIS DE MARIE, petit format contenant les prières de la Messe, Vêpres du Dimanche et le Chemin de la croix. Prix 75 cts. la douzaine. E. R. FABRE & Cie. Rue St. Vincent No. 3, } 17 avril 1840.

AVENDRE.

LA LYRE CANADIENNE. NOUVEAU RECUEIL. De Chansons, Romances, Duos, &c. GRAND IN-18—340 PAGÉS. Chez tous les principaux Libraires de Montréal.—Prix — De cent, 3s.—Reliée, 4s.